

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Karine Haché	Numéro de permis 2019563	Date d'inspection Le 03 juillet 2024	
Nom de l'établissement Halte le Monde des Super Héros		Numéro de téléphone (506) 336-4940	
Adresse 1295 rue Principale Le Goulet NB E8S 2E9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	31 août 2024	
Commentaires : En attente de nouvelle de la ville afin de faire ajouter de la surface protectrice sous les structures extérieures.			

Commentaires généraux
Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu. - Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 9 dossiers sur 12. - Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 9 dossiers sur 12. - Les dossiers financiers sont tenus et complets. Suivi de la surface protectrice extérieur sous les structures. Pendant ma visite, j'ai eu une petite discussion alimentation et à mon arrivé les enfants sont en jeu libre pendant que l'éducatrice prépare un jeu de mémoire. Les enfants font un jeu de question et réponse.

original signé par
Sylvie Richardson

Le 03 juillet 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Karine Haché

Le 03 juillet 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date